

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Aussenpolitik
Schlagworte	OECD, Direkte Steuern
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Internationale Beziehungen
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Burgos, Elie
Caretto, Brigitte
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Unbekannt, Autor

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, OECD, Direkte Steuern, Internationale Beziehungen, 1990 – 2015*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zur EU	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	2
Zwischenstaatliche Beziehungen	3
Entwicklungspolitik	8
Aussenwirtschaftspolitik	9

Abkürzungsverzeichnis

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
IWF	Internationaler Währungsfonds
EU	Europäische Union
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
EWR	Europäischer Wirtschaftsraum
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
G20	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
ERG	Exportrisikogarantie
EG	Europäische Gemeinschaft
GuS	Gemeinschaft Unabhängiger Staaten
OPEC	Organisation erdölexportierender Länder
APD	Öffentliche Entwicklungshilfe im Verhältnis zum Bruttonationaleinkommen (BNE)

DFF	Département fédéral des finances
ONU	Organisation des Nations unies
CDI	Convention de double imposition
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
FMI	Fonds monétaire International
UE	Union européenne
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
EEE	l'Espace économique européen
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
G20	Groupe des vingt
GRE	Garantie contre les risques à l'exportation
CE	Communauté européenne
CEI	Communauté des États indépendants
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
APD	Aide publique au développement par rapport au revenu national brut (RNB)

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.12.2003
ROMAIN CLIVAZ

Certains pourparler ont abouti durant l'année sous revue. Les négociateurs ont annoncé avoir trouvé, au début du mois de juillet, un accord dans le domaine de l'environnement. Il s'agissait principalement de régler la participation de la Suisse à l'Agence européenne pour l'environnement. Un accord de principe a également été trouvé concernant la participation de la Suisse aux programmes MEDIA de l'UE (MEDIA Plus et MEDIA Formation). Ils permettent, entre autres, une amélioration réciproque de la distribution des productions audiovisuelles (cinéma ou télévision). Le principal résultat de l'année sous revue a toutefois été l'accord, conclu en juin, sur la **fiscalité de l'épargne**, principal dossier lié au secret bancaire. Les premiers mois de l'année ont été marqués par de multiples revirements, l'évolution du dossier étant liée à l'adoption par l'UE d'une directive sur la taxation des revenus de l'épargne. C'est principalement l'Italie qui semble avoir conditionné son acceptation de la directive à des concessions dans un domaine qui ne concernait pas la Suisse, soit les quotas laitiers. Le maintien du secret bancaire est également lié à deux autres domaines de ce deuxième paquet de bilatérales : Schengen et la lutte contre la fraude. Ces deux dossiers, sur lesquels aucun accord n'avait encore pu être trouvé à la fin de l'année sous revue, concernaient en effet également la coopération judiciaire. Relativement à ces bilatérales II, l'ASIN a annoncé, dans le courant du mois de mai, son intention de lancer un référendum contre ces nouveaux accords. En fin d'année, l'Associations Suisse des banquiers a officiellement apporté son soutien à la stratégie du parallélisme voulue par le Conseil fédéral.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.10.2007
ELIE BURGOS

De manière générale, une certaine tension a caractérisé les relations entre la Suisse et l'UE au cours de l'année sous revue. La question des **réductions fiscales accordées par certains cantons suisses aux holdings réalisant leurs bénéfices à l'étranger** en a été à l'origine. Si l'UE a souhaité ouvrir des négociations avec la Suisse sur ce différend fiscal les opposant, la Confédération a toutefois estimé de son côté que la souveraineté fiscale des cantons ne pouvait être négociée, mais qu'elle était prête à ouvrir le dialogue à ce sujet. S'appuyant sur l'accord de libre-échange de 1972 entre la Suisse et l'UE, cette dernière a assimilé certaines pratiques fiscales cantonales à l'égard des entreprises à des « aides d'Etat », qu'elle juge inacceptables. Elle s'est cependant montrée intéressée par le caractère non discriminatoire d'une proposition UDC de réduction de l'impôt fédéral sur le bénéfice des entreprises déposée dans une motion au Conseil national et adoptée par ce dernier au cours de l'année sous revue.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.05.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Fin avril, les **CDI** avec les pays de l'UE visant à combattre les fraudes fiscales ont été remis en question par la Commission européenne. Bruxelles souhaitait une approche plus unifiée traitant les pays tiers selon l'application de principes de bonne gouvernance dans le domaine fiscal, notamment en y intégrant les standards de l'OCDE, alors que la Suisse souhaitait négocier des accords différenciés avec chaque Etat.³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.11.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En novembre, suite à l'invitation de la présidence suédoise, l'ambassadeur suisse auprès de l'UE, Jacques de Watteville, s'est exprimé à Bruxelles lors du **Comité bimensuel du conseil chargé de l'AELE** (conseil représentant les pays membres de l'UE). Cette rencontre a été considérée comme importante au vu des relations tumultueuses des deux parties durant l'année sous revue. Elle a donné l'opportunité à la Suisse de faire valoir son point de vue auprès de l'union. Dans son intervention, l'ambassadeur a demandé aux Vingt-sept d'accepter un cessez-le-feu dans le domaine de la fiscalité. Il a ainsi déclaré que la Suisse était prête à discuter de la question à condition que l'UE abordât des domaines importants pour la Suisse comme l'accès au marché du travail européen.⁴

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 27.08.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin a effectué sa première négociation multilatérale à Paris lors de réunion annuelle des ministres de l'OCDE. Initialement programmée à cette occasion, la signature de l'**Accord multilatéral sur les investissements (AMI)** a tout d'abord été repoussée de six mois devant la vague de critiques qu'elle a suscité. Par la suite, le retrait de la France a signifié son arrêt de mort. En Suisse, les opposants à l'AMI avaient appelé la population à se mobiliser contre la mondialisation et une pétition sous forme de lettre ouverte au Conseil fédéral avait été lancée en été. L'AMI visait à protéger les investissements transnationaux contre toute mesure qui pourrait être prise dans un pays d'accueil et qui nuirait à leur rentabilité, notamment en favorisant les investissements indigènes. Septième puissance mondiale en matière d'investissements à l'étranger (200 milliards de francs), la Suisse comptait parmi les fervents supporters de l'AMI. Lors des négociations à l'OCDE, elle n'avait d'ailleurs formulé que très peu de réserves, étant donné sa large ouverture aux investissements extérieurs.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.01.1999
FRANÇOIS HUGUENET

La convention de l'OCDE sur la **lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales** est entrée en vigueur dans environ la moitié des pays signataires. Bien que signataire, la Suisse n'a toujours pas ratifié cette convention en raison de modifications législatives pas encore définitivement sous toit.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.06.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Suite à la vague de critiques essuyées et au retrait de la France, les négociations sur l'**Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)** ont finalement été interrompues. Au nom de la coordination suisse contre l'AMI, des députés de gauche au Grand Conseil genevois ont déposé une résolution visant à ce que le territoire du canton de **Genève** soit déclaré **zone libre de l'AMI**. Depuis 1995, les 29 pays de l'OCDE (dont la Suisse) tentaient de mettre sur pied un accord qui aurait permis de traiter sur un pied d'égalité les investisseurs directs, nationaux et étrangers.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 05.09.1999
FRANÇOIS HUGUENET

La politique suisse de l'emploi a fait l'objet d'une appréciation positive à l'occasion du Conseil ministériel de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** qui se déroulait à Paris. Pascal Couchepin a remercié l'OCDE pour une étude sur l'emploi et le chômage dont la Suisse s'est inspirée pour jeter les bases de son programme. A noter qu'en marge de cette rencontre des 29 pays industrialisés, la Suisse a été approchée par les Etats-Unis pour faire office de médiateur dans l'élection du nouveau directeur de l'OMC. On relèvera également que le rapport annuel de l'OCDE sur la Suisse a approuvé dans l'ensemble la politique économique helvétique ainsi que le système fiscal, mais a encouragé la Confédération à appuyer les efforts internationaux visant à éliminer l'évasion fiscale.⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 28.06.2000
FRANÇOIS BARRAS

Le chef du DFE a pris part à la **deuxième journée du Conseil de l'OCDE**. Il a participé aux discussions portant principalement sur un système unifié européen d'échanges d'informations garantissant une meilleure imposition des revenus. Cette mesure, qui menacerait le secret bancaire helvétique et à l'encontre de laquelle Kaspar Villiger s'est déjà opposé dans ses discussions avec l'UE, impliquait pour Pascal Couchepin une contrainte inacceptable pour la Suisse. De nouvelles solutions de taxation à la source seraient envisageables. De plus, le conseiller fédéral a signé la révision partielle des principes directeurs de l'organisation qui regroupe les vingt-neuf pays les plus riches du monde: ces recommandations, juridiquement non contraignantes, enjoignent les entreprises à adopter un comportement «responsable» dans des domaines tels que l'environnement, la lutte contre la corruption ou la protection des consommateurs.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.01.2004
ELIE BURGOS

La Suisse et l'OCDE ont trouvé un terrain d'entente sur la question des **pratiques fiscales** à la fin du mois de janvier. La Confédération a été rayée de la liste noire des pays accusés par l'OCDE de pratiques dommageables. Pour cette dernière, les sociétés administratives ainsi que les holdings jouissaient en Suisse d'un taux d'imposition comparativement bas qui faussait le jeu de la concurrence. L'OCDE reprochait également à la Confédération sa pratique d'entraide administrative restrictive en ce qui concerne l'imposition des sociétés holdings.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.06.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de mai, la Confédération a gelé les 136'000 euros qu'elle devait verser à l'OCDE. Elle a considéré qu'elle n'avait pas eu droit à une **communication transparente** de la part du secrétaire général de l'organisation, Angel Gurría, lors de l'établissement de la **liste grise des paradis fiscaux** par le G20 et a ainsi exigé des garanties concernant la transmission future d'informations importantes. Le secrétaire général de l'organisation a répondu par écrit que les Etats membres seraient désormais informés sur les actions les concernant.¹¹

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.02.1991
ANDRÉ MACH

En marge de la réunion des ministres de l'environnement de l'OCDE, **F. Cotti a été reçu par le président de la République française**; la discussion a surtout porté sur le traité de l'EEE et sur les relations franco-suisse.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.08.1991
ANDRÉ MACH

L'Autriche a fait savoir qu'elle souhaitait une modification de la **convention sur la double imposition avec la Suisse**. Alors que les travailleurs frontaliers autrichiens employés dans le secteur privé sur le territoire helvétique s'acquittent de leurs impôts en Autriche, ceux qui travaillent dans le secteur public sont imposés en Suisse. Cette situation a entraîné un "exode professionnel" du personnel de santé et des enseignants autrichiens, étant donné les taux d'imposition plus bas des cantons. La nouvelle convention devrait obliger les frontaliers autrichiens du secteur public à s'acquitter de leurs impôts en Autriche.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.10.2000
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a publié **six messages** concernant respectivement des conventions en vue d'éviter la double imposition de certains pays. Etaient concernés: la Mongolie, l'Albanie, le Kazakhstan, la Macédoine, l'Inde et l'Autriche. Au cours de l'année sous revue, le Conseil des Etats a eu l'occasion de ratifier à l'unanimité les textes portant sur les quatre premiers pays. Quelques mois plus tard, le Conseil national a approuvé lui aussi en chœur les conventions avec la Mongolie, l'Albanie et le Kazakhstan.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.09.2001
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a publié **deux messages** en vue d'éviter la double imposition de l'Ukraine et de la République kirghize. Concernant le premier pays, les deux Chambres se sont favorablement prononcées en cours d'année, alors que seul le Conseil des Etats a avalisé la convention avec la République kirghize. Sur le même sujet, le Conseil national et le Conseil des Etats ont ratifié la convention avec l'Autriche, dont le message avait été publié l'année précédente par le Conseil fédéral.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.12.2002
ROMAIN CLIVAZ

Deux **Conventions de double imposition** avec la République fédérale d'Allemagne (02.037) et la Lettonie (02.042) ont été acceptées par les deux Chambres. Celles avec la République d'Ouzbékistan (02.062), la République d'Estonie (02.064) et la République de Lituanie (02.066) n'ont été examinées que par la chambre haute.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.11.2005
ELIE BURGOS

Le Conseil des Etats, en tant que premier conseil, a adopté à l'unanimité l'arrêté fédéral approuvant une **convention de double imposition** avec la Serbie-et-Monténégro.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.12.2005
ELIE BURGOS

Les chambres ont adopté un protocole modifiant la **Convention de double imposition** avec le Royaume de Norvège, ainsi que le protocole s’y rapportant.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 02.06.2007
ELIE BURGOS

La Suisse et le Chili ont signé une **Convention contre les doubles impositions** concernant les entreprises de transport aérien.¹⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.06.2007
ELIE BURGOS

La Suisse et la Grande-Bretagne ont signé un protocole modifiant la **Convention contre la double imposition** des revenus entre les deux pays. Outre l’extension de l’échange de renseignements, la principale modification concerne le dégrèvement complet de l’impôt à la source des dividendes versés à une caisse de pension ou à une société détenant une participation importante dans la société qui verse les dividendes.²⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.10.2007
ELIE BURGOS

La Suisse et la Colombie ont signé, au mois d’octobre, une Convention bilatérale en vue d’éviter la **double imposition**.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.11.2007
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale Doris Leuthard a signé un Accord relatif à l’**exonération fiscale des entreprises de navigation aérienne**, dans le cadre d’une mission économique dans le Sultanat d’Oman.²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 11.12.2007
ELIE BURGOS

Une convention en vue d’éviter les **doubles impositions** en matière d’impôts sur le revenu a été signée entre la Suisse et le Bangladesh.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.05.2008
ELIE BURGOS

La Suisse et la Turquie ont signé une **convention pour éviter la double imposition** entre les deux pays.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.07.2008
ELIE BURGOS

La Suisse et le Ghana ont signé une **convention en vue d’éviter la double imposition** au mois de juillet.²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Président de la Confédération durant l’année sous revue, le chef du département des finances, **Hans-Rudolf Merz**, s’est rendu au Luxembourg pour rencontrer ses homologues autrichien et luxembourgeois afin de discuter du secret bancaire pratiqué par les trois Etats et de coordonner leurs actions en vue de la rencontre prochaine du G20. En avril, il s’est rendu à Washington accompagné par Doris Leuthard dans le cadre des réunions de printemps du FMI. Il a également rencontré le secrétaire général de l’OCDE, Angel Gurría, à qui il a adressé de vives critiques concernant la mise en place, sans consultation des membres concernés, de listes concernant les paradis fiscaux. Cette visite à Washington a également marqué le début des pourparlers d’un nouvel accord sur la fiscalité avec les Etats-Unis. Le même mois, il a pris part à la réunion des ministres des finances de l’OCDE à Berlin. Les discussions se sont concentrées sur la question du secret bancaire et des standards de l’OCDE en matière de bonne gouvernance de la politique fiscale. En septembre, il s’est rendu à New-York dans le cadre de l’Assemblée générale des Nations Unies. Il a tenu un discours critique face au G20 en soulignant son manque de légitimité et le fait que ce dernier ne devait pas court-circuiter les institutions globales déjà en place. Il a également annoncé la candidature officielle de l’ancien conseiller fédéral Joseph Deiss à la présidence de l’Assemblée générale de l’ONU. En marge de l’assemblée, il a rencontré le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, dans le cadre du différend avec la Libye. Au mois de novembre, il a pris part au déjeuner de clôture du Conseil des ministres des finances de l’UE et de ceux de l’AELE à Bruxelles. Malgré un ordre du jour axé sur la sortie de la crise, l’objectif officiel était de discuter de la réforme de la directive communautaire sur la fiscalité de l’épargne. Les 27 voulaient effectivement généraliser au sein de l’Union l’échange automatique d’information, ce qui mettait à mal le secret bancaire, notamment helvétique.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Fin juin, la cheffe du département de l'économie, **Doris Leuthard**, s'est rendue à Paris pour la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE. La discussion a porté principalement sur la crise économique et les moyens d'en sortir. La question fiscale est restée en marge des discussions. En mars, elle s'est rendue à Varsovie pour rencontrer son homologue polonais, Waldemar Pawlak, afin de discuter des projets financés par le fonds de cohésion au vu de la crise économique du moment. Ils ont tout deux critiqué le manque de démocratie du G-20 en vue de la réunion de crise du groupe prévue à Londres. Elle a également rencontré les ministres de l'agriculture, Marek Sawicki, et du développement régional, Elzbieta Bienkowska. En juillet, elle s'est rendue aux Etats-Unis pour y rencontrer des représentants de l'administration Obama ainsi que des représentants des entreprises et organisations actives dans les technologies vertes. Si sur la côte Est elle a discuté principalement du conflit fiscal, l'objectif de la visite sur la côte Ouest était de comparer les développements de la technologie verte en Californie et en Suisse. Elle est ensuite allée en Colombie rencontrer le président colombien, Alvaro Uribe, et le ministre du commerce, Luis Guillermo, afin de discuter du traité de libre-échange avec l'AELE, de l'accord de protection des investissements et de celui de double imposition. En novembre, elle a rencontré à Rome son homologue italien, Claudio Scajoja. Elle y a notamment critiqué les méthodes du ministre des finances italien.²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 24.06.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En mars, suite au conflit fiscal qui opposait l'UE et la Suisse, le ministre allemand des finances, Peer Steinbrück, a tenu des **propos agressifs** envers la Suisse. L'ambassadeur allemand à Berne, Axel Berg, a été convoqué au palais fédéral. Le parlement a critiqué les paroles du ministre allemand mais également le comportement du Conseil fédéral. Le conflit s'est envenimé notamment lors de la comparaison faite par le député Thomas Müller (pdc, SG) avec la gestapo. La polémique s'est ainsi également propagée en Allemagne. Hans-Rudolf Merz a alors rappelé l'importance de l'entretien de bonnes relations avec l'Allemagne et la chancelière allemande, Angela Merkel, s'est distanciée des propos ayant déclenché la polémique. Par la suite, Micheline Calmy-Rey s'est rendue à Berlin afin de discuter du secret bancaire avec le ministre allemand des affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier. Ce dernier a félicité la Suisse pour sa volonté d'intégrer les standards de l'OCDE dans l'échange d'informations fiscales et a montré la volonté d'enterrer l'escalade qui a suivi les propos de son collègue ministre des finances. Au mois de mai, une délégation parlementaire est allée à Berlin rencontrer Peer Steinbrück. Suite à cette rencontre, la délégation a affirmé que le ministre allemand n'exigerait plus d'échange automatique d'informations en matière fiscale. Finalement, Hans-Rudolf Merz s'est rendu à Berlin afin de rencontrer le ministre allemand des finances et de confirmer la volonté d'assouplir le secret bancaire. Cette rencontre a mis fin aux tensions qui ont opposé l'Allemagne et la Suisse.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 23.09.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En mars, le Conseil fédéral a présenté son message demandant l'approbation de la signature de la **CDI** avec la Turquie. Au vu de l'adoption postérieure à cette signature des standards de l'OCDE relatifs à l'assistance administrative en matière fiscale, et de la volonté de la Turquie de renégocier cette convention, les chambres ont décidé de renvoyer le projet au Conseil fédéral afin de renégocier une nouvelle convention permettant d'appliquer le modèle d'accord de l'OCDE.²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 24.09.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En août, un accord entre la Confédération et les Etats-Unis concernant les **poursuites judiciaires d'UBS** a été signé. Il prévoit l'abandon des poursuites, l'annulation d'une amende et le respect des procédures helvétiques de la part des Etats-Unis contre la livraison 4450 noms de clients d'UBS au fisc américain. Par la suite, les deux parties ont signé une **CDI** intégrant les standards de l'OCDE. Ces négociations se sont déroulées en parallèle, le chef du DFF ayant lié le règlement des plaintes contre UBS à la conclusion d'une CDI révisée.³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 28.11.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En octobre, les relations helvético-italiennes se sont tendues suite à la mise en place **d'actions fiscales, douanières et policières** par les autorités italiennes pour accompagner la mise en place d'une nouvelle amnistie fiscale. La surveillance des frontières helvétiques à l'aide de systèmes infrarouges, l'envoi anonyme d'agents du fisc italien au Tessin, les perquisitions menées dans des succursales de banques suisses en Italie, les descentes du fisc italien dans des sociétés italiennes soupçonnées d'évasion de fonds en Suisse et les lettres d'avertissements à des ressortissants italiens vivant en Suisse ont entraîné les protestations du gouvernement helvétique qui a estimé ces mesures discriminantes. De la sorte, Micheline Calmy-Rey a convoqué l'ambassadeur italien au DFAE pour lui faire part de ses préoccupations et Hans-Rudolf Merz a annoncé qu'il suspendait les négociations sur la CDI avec l'Italie. Suite à cela, un groupe de travail interdépartemental a été constitué afin d'éviter toute escalade et, lors de sa visite à Rome, Doris Leuthard a affirmé que la Suisse souhaitait poursuivre le dialogue à condition que l'Italie la retirât de sa liste noire des paradis fiscaux. A la fin du mois de novembre, deux motions ont été déposées au parlement italien demandant d'améliorer les relations avec la Suisse et la Confédération a retiré sa candidature à la présidence de l'OCDE au profit de l'Italie.³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 28.02.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le différend concernant les données volées à la filiale **HSBC** et récupérées par la France a été réglé lors de la visite de Nicolas Sarkozy au Forum économique de Davos. Le gouvernement français a ainsi promis de ne pas demander d'assistance administrative sur la base de ces documents et s'est engagé à ne pas livrer ces documents à d'autres Etats. La ratification d'une CDI avec la France avait en effet été mise en suspens par la Suisse en attendant la résolution de cette affaire. En juin, le parlement a approuvé la **CDI** avec la France.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.05.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le gouvernement italien s'est opposé au projet de texte de la Commission européenne promulguant un **cessez-le-feu sur le front de la fiscalité** entre la Suisse et l'UE. Elle souhaite ainsi maintenir la pression sur la Suisse afin d'accélérer la négociation d'une CDI et la pousser à retirer les mesures restreignant l'octroi de visa Schengen de ressortissants libyens. Par ailleurs, le gouvernement tessinois a décidé de ne pas ratifier le programme de coopération territoriale Interreg afin de protester contre la nouvelle amnistie fiscale italienne et les attaques contre la place financière tessinoise. Toutefois, les relations entre les parties se sont améliorées lors d'une visite de la présidente de la Confédération à Rome.³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 15.06.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juin, le Brésil a inscrit la Suisse sur sa **liste noire des paradis fiscaux**. Cela a entraîné une augmentation des impôts pour les entreprises suisses au Brésil et les clients brésiliens de banques suisses. Le gouvernement brésilien a considéré que tous les pays appliquant une imposition sur les bénéfices inférieure à 20% ou appliquant le secret bancaire sont de fait des paradis fiscaux.³⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.10.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En début d'année, le gouvernement allemand s'est vu proposer des **données volées** dans le cadre de sa lutte contre la fraude fiscale. Elles auraient concerné 1500 clients d'un établissement bancaire helvétique. La chancelière allemande, Angela Merkel, s'est montrée favorable à l'achat et à l'utilisation de cette liste. Suite à cela, l'UDC a exigé la suspension immédiate des négociations relatives à la conclusion d'une convention de double imposition (CDI) et a déposé une plainte auprès du Ministère public de la Confédération. Le PLR a déclaré que l'utilisation de ces données a rendu difficile la continuation des négociations et la majorité de ses parlementaires fédéraux ont demandé au gouvernement de porter plainte devant la Cour internationale de justice. Le PDC a réclamé des sanctions aggravées pour la violation du secret bancaire et le PS a condamné le vol de données. Toutefois, la Suisse a semblé isolée et ne pas avoir les moyens de répondre à son principal partenaire économique. Le Conseil fédéral a effectivement rejeté l'idée d'un gel des négociations car il estime que la conclusion de CDI avec l'ensemble des membres de l'UE pourrait rendre caduque les demandes instantanées afin de conclure un accord multilatéral intégrant un échange automatique d'informations. Enfin, d'autres offres de données volées ont été faites à différents Länder. Ces affaires font suite à celles des données volées à la filiale HSBC de Genève et revendues au gouvernement français. Le conflit s'est légèrement apaisé lorsque les gouvernements des deux pays ont paraphé une nouvelle **CDI** à la fin du mois de mars,

puis lorsque des parlementaires suisses sont allés rencontrer leurs homologues allemands en octobre.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.10.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le même mois, le chef du gouvernement canadien, **Stephen Harper**, est venu à Berne rencontrer une délégation du Conseil fédéral en marge du Sommet pour la francophonie. Les discussions ont notamment porté sur la signature d'une CDI.³⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.06.2011
ANITA KÄPPELI

Das Parlament stimmte dem **DBA** mit Georgien zu.³⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.06.2011
ANITA KÄPPELI

Das Parlament stimmte dem **DBA** mit Indien zu.³⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.06.2011
ANITA KÄPPELI

Im Berichtsjahr votierten beide Räte für das **DBA** mit Uruguay.³⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.08.2011
ANITA KÄPPELI

Die Schweiz und Grossbritannien legten im Berichtsjahr ihren Steuerstreit durch die **Paraphrasierung eines Steuerabkommens** vorläufig bei.⁴⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.12.2011
ANITA KÄPPELI

Der Ständerat stimmte dem **DBA** mit der Republik Korea zu.⁴¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 31.12.2011
ANITA KÄPPELI

Der Ständerat stimmte dem **DBA** mit Rumänien zu.⁴²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 08.12.2012
EMILIA PASQUIER

L'année sous revue a également été marquée par une crispation des relations franco-suisse notamment sur les questions fiscales. A l'heure de la révision de la **convention de double-imposition en matière de succession**, la France a notamment exprimé sa volonté d'imposer davantage le patrimoine des Français vivant en Suisse.⁴³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.09.2013
EMILIA PASQUIER

En septembre, la Suisse et la Chine ont conclu une nouvelle **CDI**, remplaçant ainsi la convention de 1991.⁴⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.02.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 23 février à Milan, Eveline Widmer-Schlumpf et son homologue italien Pier Carlo Padoan ont signé un **protocole modifiant la convention contre les CDI** ainsi qu'une feuille de route concernant la poursuite du dialogue sur les questions financières et fiscales.⁴⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 10.07.2015
CAROLINE HULLIGER

Lors d'une **visite de travail**, le 10 juillet à **Vaduz**, la cheffe du DFF a eu l'occasion de s'entretenir avec le chef du gouvernement de la Principauté du Liechtenstein Adrian Hasler. Les deux ministres ont signé une nouvelle CDI qui entrera en vigueur le 1er janvier 2017, remplaçant ainsi celle du 22 juin 1995, et un accord sur l'assurance des dommages dus à des événements naturels.⁴⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.09.2015
CAROLINE HULLIGER

Début septembre, **la Suisse et la Norvège** ont signé à Oslo un protocole modifiant la CDI en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, introduisant ainsi une clause d'arbitrage conforme au modèle de convention fiscale de l'OCDE.⁴⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.09.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 9 septembre, la Suisse et l'Albanie ont signé un **protocole modifiant la CDI** en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.⁴⁸

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.10.1990
BRIGITTE CARETTI

La situation des pays en développement ne s'est guère améliorée ces dernières années, bien qu'en 1984, soit deux ans après le début de la crise de l'endettement, certains signes aient pu faire croire à une progression de leur position. Le contexte est cependant très inégal suivant les Etats.

Ainsi, les pays africains au Sud du Sahara vécurent l'évolution la plus défavorable des années quatre-vingts. La situation de l'Amérique latine ne fut pas, durant la même période, plus enviable puisqu'elle connut, à partir de 1982, un net recul de sa croissance économique. Par contre, les pays asiatiques virent leur croissance s'accélérer durant ces mêmes années.

Le Conseil fédéral désire tendre vers une politique plus globale en matière d'aide au développement puisqu'il a conjointement présenté, en 1990, différents **crédits de programmes** y afférents. Ceux-ci étaient relatifs à la continuation de la coopération technique et financière (3,3 milliards), à des mesures de politique économique (840 millions), à celles d'allègement de la GRE ainsi qu'aux accords de consolidation de dettes. L'ensemble de ces initiatives devrait permettre à l'aide publique suisse de passer de 0,31% du PNB (en 1990) à 0,34% (en 1994), se rapprochant ainsi de la moyenne des pays de l'OCDE qui, en 1988, se situait à 0,35%.⁴⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 10.12.1992
ANDRÉ MACH

Les versements consentis pour **l'aide publique au développement (APD)** par les collectivités publiques ont fortement progressé en 1991; leur montant total a atteint 1'156 millions de francs. La part de l'APD dans le PNB est ainsi passée de 0,31% en 1990 à 0,34% en 1991, rejoignant ainsi la moyenne des pays de l'OCDE. Grâce au crédit-cadre de 700 millions de francs octroyé à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, le niveau de l'APD s'est même approché des 0,4% du PNB en 1992. Cependant, le contexte de récession économique et les déficits publics risquent de remettre en cause ces résultats et d'empêcher la réalisation de l'objectif du Conseil fédéral d'atteindre 0,4% du PNB pour l'an 2000.⁵⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 02.09.1997
LIONEL EPERON

Dans son **évaluation** de la politique suisse d'aide au développement, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a loué le sérieux et la qualité des actions entreprises en la matière par la Confédération. Reconnaisant le haut degré de compétences du personnel engagé dans ce domaine et saluant l'implication des populations bénéficiaires de l'aide helvétique, l'OCDE a toutefois déploré le recul des moyens financiers mis à disposition par les autorités fédérales. Ceux-ci représentaient en effet 0,34% du PNB en 1995, alors que l'objectif poursuivi est de 0,4%. Bien que l'organisation ait dès lors appelé la Confédération à consentir à davantage d'efforts, il s'avère que la part du PNB consacrée à l'aide au développement devrait continuer de stagner, voire même baisser durant les prochaines années. Cette projection semble d'ailleurs devoir se confirmer à la lecture des moyens alloués par la Confédération en 1996: Atteignant pour la deuxième année consécutive le taux de 0,34%, le soutien de la Suisse aux pays démunis devrait passer à 0,33%, voire 0,32% du PNB durant l'exercice 1997.⁵¹

Le fonctionnement de la politique de développement et de coopération de la Suisse a été passé en revue par l'OCDE. Le travail de la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse sur le terrain a été félicité, notamment pour son souci de l'environnement, du social et de la promotion du travail féminin, ainsi que pour son action directe envers les populations locales, en marge des contraintes gouvernementales. Points négatifs relevés: la dispersion des projets, le retard de la Suisse à atteindre son objectif de 0,4% du PNB alloué à l'aide au développement.⁵²

Aussenwirtschaftspolitik

Par rapport aux domaines orientés vers l'économie intérieure, **les secteurs orientés vers l'exportation** se sont relativement bien comportés. Cela est dû en grande partie à la forte demande en provenance de l'Allemagne; les exportations à destination de ce pays ont augmenté de 8,7% pendant que les livraisons au reste du monde diminuaient de 1,3% dans leur ensemble. Si l'on fait abstraction des deux situations extrêmes que sont, d'une part, les exportations de vêtements, en forte expansion, et, d'autre part, celles de textiles en continuelle diminution, l'évolution des exportations est restée stable et équilibrée dans les branches principales.

Géographiquement, le niveau d'exportation vers les pays de l'OCDE s'est maintenu; il a même légèrement augmenté de 1,4% par rapport à 1990 et représente 80,7% des exportations totales. L'augmentation des exportations vers les pays de la CE a été particulièrement significative (+2,5%), par contre les livraisons vers les pays de l'AELE ont diminué de 3,2%. La France (-1,3%), l'Italie (-3,0%) et la Grande-Bretagne (-8,6%) sont les trois pays de la CE, où les ventes suisses ont diminué; au sein de l'AELE, les exportations vers la Suède (-11,7%) et la Finlande (-17,8%) ont connu la même évolution. Les exportations vers les pays de l'OCDE non-européens ont connu des fortunes diverses: +4,5% vers les Etats-Unis, mais en diminution vers le Japon, le Canada et l'Australie.

De façon générale, les exportations vers les pays non-membres de l'OCDE se sont réduites de 1,1%. Cette réduction a été particulièrement marquée vers les pays à économie planifiée (-8,4%). Alors que les exportations vers la Chine (+20,3%), la Pologne (+41,6%) et la Hongrie (+11,3%) ont nettement progressé, c'est surtout en direction de l'ex-Union Soviétique qu'elles ont diminuées (-39,1%). La croissance des exportations en direction des pays de l'OPEP est restée positive (+3,7%).⁵³

Dans quasiment tous les domaines, il a été enregistré **une stagnation des importations**, sauf dans celui des métaux et articles en métal (-10,9%) et celui des machines, des appareils et de l'électronique (-5,6%) où la diminution a été particulièrement nette, alors que, à l'inverse, dans le domaine des véhicules, les importations ont augmenté de 6,8%.

Le principal fournisseur de la Suisse reste, et de loin, la zone de l'OCDE (92,1% des importations totales, mais -2,6% par rapport à 1990) et, plus particulièrement, la CE avec 72,2% (-4,6%). Seuls les achats helvétiques en provenance de la Grande-Bretagne (+0,8%), du Danemark (+0,8%) et de l'Espagne (+2,5%) connaissent une augmentation. Les importations issues de l'AELE diminuèrent de façon encore plus importante (-5,3%), dont -14,5% pour les produits norvégiens. Par contre, les achats helvétiques venant des pays de l'OCDE non-européens connurent une nette augmentation (+13,6%). Cela est dû essentiellement aux Etats-Unis (+28,8%), car les importations en provenance du Japon (-2,9%) et de l'Australie (-8,7%) diminuèrent.

La part des importations issues des pays non-membres de l'OCDE a globalement augmenté de 5,2%. Les importations helvétiques progressèrent de 8,8% avec les pays de l'OPEP, de même que celles issues des pays à économie planifiée (+23,3%); parmi celles-ci, on peut signaler l'augmentation notoire des importations en provenance de la Chine (+64,7%).⁵⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

Le net **recul de la conjoncture** amorcé dans les pays industrialisés au second semestre 1990 s'est poursuivi en 1991. Alors que la croissance économique atteignait encore 2,6% en 1990 pour l'ensemble des pays de l'OCDE, elle est tombée à près de 1% en 1991. Parallèlement, les différences conjoncturelles entre les principales économies nationales se sont accentuées. Ainsi, les pays anglo-saxons et scandinaves ont connu une récession plus ou moins marquée; dans le même temps, la croissance des économies japonaise et allemande est restée vigoureuse. L'activité économique a atteint son seuil le plus bas au cours du premier semestre, lorsque les conséquences de l'application de politiques monétaires restrictives, prises en vue de combattre l'inflation, ont été renforcées par les retombées de la crise du Golfe.

La Suisse n'a pas été épargnée par le recul de la conjoncture. L'activité économique a connu une baisse continue depuis la fin de l'automne 1990 jusqu'au milieu de 1991. Le bâtiment a été le secteur le plus touché. Le produit intérieur brut réel a diminué de 0,5% par rapport au résultat de l'année 1990.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1992
ANDRÉ MACH

Malgré la situation déprimée de l'économie internationale, une concurrence très dure et un raffermissement du franc à partir de juin 1992, les **secteurs d'exportation** sont parvenus à accroître leurs livraisons à l'étranger de 4,3% en volume – 5,0% en valeur nominale –, contrebalançant ainsi la forte chute de l'activité intérieure. Les bons résultats des exportations sont répartis de manière inégale entre les principales branches. Ainsi, des taux de croissance élevés ont été enregistrés dans l'industrie chimique et plastique, l'alimentation et l'industrie horlogère. Les exportations de vêtements, après deux années positives, ont reculé, tandis que celles des biens d'investissement – machines, appareils, instruments – ont pu se maintenir à leur niveau de l'année précédente en dépit de la faiblesse des investissements sur le plan international.

L'évolution des exportations par région illustre la meilleure conjoncture économique qu'ont connue de nombreux pays extérieurs à la zone de l'OCDE, à l'exception de l'Europe centrale et orientale. Les livraisons vers les pays non-membres de l'OCDE ont augmenté de 8,5%, alors qu'elles ne progressaient que de 4,2% pour les pays membres. La proportion des exportations vers la zone de l'OCDE n'a cependant guère diminué (79,9% contre 80,7% en 1991). En moyenne, les exportations vers la CE (+4,5%) et les pays de l'OCDE non-européens (+4,0%) – à signaler: +9,3% vers les Etats-Unis et -5,4% vers le Canada – ont évolué dans des proportions similaires; seules les livraisons vers les pays de l'AELE (+2,8%) ont connu une progression légèrement plus faible.

En dehors de la zone de l'OCDE, la croissance des exportations en direction de la Chine (+32,5%) et des pays de l'OPEP (+12,7%) a été particulièrement forte. La même tendance a pu être observée pour les livraisons à différents pays récemment industrialisés du Sud-Est asiatique et de l'Amérique latine: Taiwan (+37,4%), Hongkong (+14,7%) et Mexique (+29,9%). Par contre, les exportations vers les pays d'Europe centrale et orientale ont dans l'ensemble diminué de 3,8%; cette réduction a été particulièrement marquée en ce qui concerne la CEI (-35,3%), alors que les livraisons à la Tchécoslovaquie progressaient de 34,3%.⁵⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1992
ANDRÉ MACH

La faiblesse de la conjoncture intérieure a fait diminuer de 4,3% le **volume des importations** – 2,3% en valeur nominale –. La baisse a surtout été ressentie dans le domaine de l'acquisition des biens d'investissement et des biens de consommation durables: véhicules (-13,0%) et machines, appareils, électronique (-7,9%).

Les exportations de la zone OCDE vers la Suisse a connu une diminution globale de 2,2%. Les pays européens, avec une diminution de 0,4% pour la CE et de 3,4% pour les pays de l'AELE, se sont mieux comportés que les pays de l'OCDE non européens qui ont enregistré une baisse de leurs livraisons de 10,1%.

Les achats helvétiques en provenance des pays non-membres de l'OCDE ont diminué en moyenne de 2,5%; cependant, leur évolution a été très différente selon les régions de la planète. Ainsi, les pays de l'OPEP (-19,4%) et les pays d'Europe centrale et orientale (-9,1%) – sauf Tchécoslovaquie (+9,5%) – ont connu des baisses relativement fortes, alors que les pays non-producteurs de pétrole (-1,4%) et la Chine (+24,0%) ont pu maintenir, voire augmenter leurs livraisons.⁵⁶

Comme en 1992 mais dans un contexte économique encore plus difficile, les **secteurs d'exportation** se sont remarquablement comportés avec une progression de 0,6% en volume et en valeur nominale. Cette évolution favorable s'explique en grande partie par la baisse de la demande intérieure qui a contraint beaucoup d'entreprises à trouver de nouveaux débouchés à l'étranger. A cet égard, la progression, même faible, des livraisons à l'étranger est révélatrice de la compétitivité des entreprises suisses sur les marchés internationaux.

Les résultats des exportations ont toutefois connu des différences sensibles selon les branches économiques. Celles qui se sont le mieux comportées furent l'industrie alimentaire (8,0%), l'industrie chimique (5,1%) ainsi que l'horlogerie (3,0%). Les exportations de biens d'investissement, comme les machines (-2,3%) ou les instruments de précision (-1,5%), n'ont que légèrement diminué par rapport à 1992; compte tenu de la mauvaise conjoncture, ce recul est resté très limité. En revanche, l'industrie textile a connu une baisse importante (-10,2%).

L'évolution des exportations par régions reflète les différences de la conjoncture internationale entre, d'un côté, la grande majorité des pays industrialisés (-1,5%) et, de l'autre, les pays non-membres de l'OCDE (8,7%). Le bon comportement de l'économie d'exportation est dû principalement au dynamisme de la demande venant de la région du Sud-Est asiatique et de certains Etats de l'Amérique latine. Les livraisons vers la plupart des pays européens (UE: -2,6% et AELE: -2,1%) ont diminué; seules les exportations vers la Grande-Bretagne (7,9%), où la reprise économique s'est solidement installée dans le courant de l'année, et les Pays-Bas (2,6%) ont progressé. Au sujet des pays de l'OCDE non-européens (2,2%), les résultats furent différenciés; ainsi, les livraisons vers les Etats-Unis (5,9%) et l'Australie (6,3%) progressèrent alors que celles en direction du Japon (-2,1%) et du Canada (-5,6%) diminuèrent.

En ce qui concerne les pays extérieurs à l'OCDE, qui absorbent près de 22% du total des exportations suisses, les résultats furent très positifs. Hormis la Pologne (-3,7%), les exportations vers l'Europe centrale et orientale (9,6%), de même que vers les pays de l'OPEP (6,4%), ont augmenté. Parmi les pays non-producteurs de pétrole (7,0%), Hong-Kong (11%), Singapour (49,9%) et le Brésil (9,2%) ont connu une forte progression de leurs importations suisses, mais, c'est vers la Chine (51,9%) que l'augmentation a été la plus forte.

La stabilisation progressive de la demande intérieure a eu pour effet d'atténuer quelque peu le recul des **importations** (-3,4% en valeur et -1,2% en volume); alors qu'au premier semestre, le volume des exportations était encore inférieur de 5% en moyenne à son niveau de l'année précédente, la tendance s'est renversée au deuxième semestre. A quelques exceptions près, la diminution des importations a touché pratiquement tous les types de marchandises. Seules les importations de produits intermédiaires pour les branches d'exportation suisses, industrie chimique et horlogerie notamment, ont sensiblement progressé. Les importations de biens d'investissement, qui avaient diminué ces dernières années, se sont stabilisées au cours de l'année, même si d'importantes variations ont persisté selon les secteurs. Le recul a été particulièrement fort en ce qui concerne les biens de consommation durables, en particulier les voitures (-16,8% en nombre).

Comme pour les exportations suisses, un certain clivage s'est dessiné entre les pays extérieurs à l'OCDE (7,2%), qui ont connu globalement une progression de leurs exportations vers la Suisse, et la zone de l'OCDE dont les livraisons ont diminué de 4,4%. Les exportations européennes, que ce soit de l'UE (-3,3%) ou de l'AELE (-8,0%), tout comme celles des pays de l'OCDE non-européens (-9,2%), ont sensiblement diminué. Seules la Grande-Bretagne (13,0%) et l'Australie (14,6%) ont enregistré une forte augmentation de leurs livraisons. En revanche, les achats helvétiques en provenance des pays non-membres de l'OCDE ont globalement progressé; les biens exportés par ces pays ne représentent toutefois que 8,8% du total des produits importés en Suisse. Les importations en provenance des pays de l'OPEP (19,4%) et de la Chine (23,8%) ont connu la plus forte hausse. Par contre, les exportations d'Europe centrale et orientale ont diminué de 0,6%, la Pologne étant quasiment le seul pays de cette région à voir ses livraisons vers la Suisse augmenter (+11,8%).⁵⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1994

LIONEL EPERON

Malgré une appréciation du franc suisse de plus en plus forte et un contexte international marqué par une forte concurrence, la croissance des **exportations suisses** a de nouveau dépassé les attentes. En 1994, celles-ci ont en effet crû de 4.4% en volume et de 3.5% en valeur nominale. Ce résultat, remarquable à plusieurs titres, constitue la preuve d'une capacité concurrentielle intacte de l'industrie suisse d'exportation en général.

Les résultats des exportations ont toutefois connu des différences conséquentes selon les branches économiques. Celles qui se sont le mieux comportées furent l'industrie des matières en plastique (+4.9% en valeur nominale par rapport à 1993), l'horlogerie (+4.8%), l'industrie chimique (+4.6%) ainsi que l'industrie des machines (+4.5%). Les exportations de l'industrie des métaux ont, pour leur part, progressé de 3.8%, alors que celles de l'industrie alimentaire et de l'industrie des instruments de précision ont respectivement augmenté de 2.7% et 2.4%. Le volume des exportations de l'industrie des textiles est, quant à lui, resté stable (+0.1%), tandis que celui de l'industrie de l'habillement a connu une baisse de 1.9%.

En raison de la synchronisation progressive de la conjoncture internationale, les différences entre les taux de croissance des exportations suisses en direction des pays industrialisés (+3,2%) d'une part, et des pays non-membres de l'OCDE (+4.8%), d'autre part, se sont réduites par rapport à 1993. Les points forts de l'expansion des exportations suisses ont été les pays émergents et en développement d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine ainsi que les pays industrialisés d'outre-mer et la Grande-Bretagne. Les livraisons vers la plupart des pays européens ont augmenté (UE: +3.1% et AELE: +1.2%), à l'exception de la Norvège (-7%), de l'Italie (-3.3%), de la Finlande (-0.6%) et des Pays-Bas (-0.2%). Au sujet des pays de l'OCDE non européens (+6.9%), les exportations vers les Etats-Unis (+6.4%), l'Australie (+11.3%) et le Japon (+10.2%) ont constitué les plus fortes hausses, alors que celles en direction du Canada ont diminué de 4.2%.

En ce qui concerne les pays extérieurs à l'OCDE - qui absorbent 21% du total des exportations suisses -, les livraisons vers l'Europe de l'Est ont globalement augmenté de 14.1%, les exportations suisses en direction de la CEI connaissant pour leur part une hausse de 28.4%. Parmi les pays non producteurs de pétrole (+11% d'exportations), la Corée du Sud (+50.8%) a connu la plus forte progression des importations suisses en 1994, devant le Brésil (+28.6%) et Hongkong (+14.3%). Les exportations vers la Chine ont en revanche enregistré une baisse de 11% après avoir connu une augmentation de 51.9% en 1993. C'est cependant avec les pays de l'OPEP que la baisse des exportations suisses a été la plus marquée (-18.7%).⁵⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1994

LIONEL EPERON

La croissance des **importations suisses** s'est avérée plus forte que prévu en 1994. Atteignant 9.5% en volume et 3.9% en valeur nominale, l'augmentation des achats helvétiques en provenance de l'étranger s'explique principalement par une forte poussée de la demande intérieure, particulièrement dans les domaines qui se caractérisent par une forte propension à importer: reconstitution de stocks, achats de biens d'équipement et consommation de biens durables. La forte croissance de la demande de produits semi-finis industriels et de biens intermédiaires s'est appliquée à une large palette de produits: métaux, produits chimiques, matières plastiques, etc. Les importations de biens d'investissement se sont étendues à un large éventail de secteurs allant des machines motrices à la plupart des catégories de machines pour la production, en particulier les machines et appareils destinés à l'industrie des services. Les importations de biens de consommation durables - notamment les voitures (+13.5% en nombre) - ont également fortement progressé.

Comme pour les exportations suisses, les différences entre les taux de croissance des importations provenant, d'un côté, des pays industrialisés (+3.5%) et, de l'autre, des pays non-membres de l'OCDE (+7.7%) se sont amenuisées par rapport à 1993. Les exportations européennes, que ce soit de l'UE (+4.1%) ou de l'AELE (+4.3%), ont sensiblement augmenté. Les importations suisses en provenance des pays de l'OCDE non européens ont, en revanche, légèrement diminué (-1.1), les exportations japonaises connaissant une baisse de 10.7%, alors que celles du Mexique ont parallèlement augmenté de 38.8%. En ce qui concerne les pays non-membres de l'OCDE (+7.7% d'importations) - dont les biens exportés représentent 9.1% du total des produits importés en Suisse - les importations en provenance des pays d'Europe de l'Est (+16.4%) et des pays de l'OPEP (+12.8%) ont connu la plus forte hausse. Quant aux exportations des pays non producteurs de pétrole et de la Chine, elles ont connu des

augmentations de 5.5% et 6.5%.⁵⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1994
LIONEL EPERON

Après plusieurs années de faiblesse persistante, une reprise conjoncturelle plus rapide que prévu a pu être constatée dans les pays industrialisés occidentaux, permettant au produit intérieur brut réel des pays de l'OCDE d'augmenter de 2.75%. C'est cependant dans des régions situées à la périphérie des pays industrialisés occidentaux que les forces de la croissance économique mondiale ont continué de se concentrer en 1994: s'ajoutant à la dynamique ininterrompue de la croissance dans le Sud-Est asiatique, l'essor de l'Amérique latine s'est affirmé.

En Suisse, la **reprise de l'économie** qui avait commencé au milieu 1993 s'est considérablement élargie et dynamisée en 1994. En raison d'un développement marqué des exportations et d'une augmentation des investissements, le produit intérieur brut réel a en effet augmenté d'environ 2.1%, après avoir enregistré des reculs de 0.3%, respectivement 0.9%, au cours des deux années précédentes. Malgré l'appréciation continue du cours du franc depuis le printemps 1992, l'économie d'exportation est parvenue à tirer largement parti de l'augmentation de la demande internationale, puisque le volume total des marchandises exportées a crû de 4.4% en 1994 par rapport à l'année précédente.

En 1994, l'évolution de la **balance commerciale** a été soumise à l'influence d'évolutions contradictoires des volumes et des prix. En conjonction avec la forte reprise de la demande intérieure, la croissance des volumes importés a été significativement supérieure à celle des exportations. A la tendance à la détérioration de la balance commerciale qui en est résultée s'est cependant opposée une amélioration des termes de l'échange: en raison de la fermeté du franc, les prix à l'importation se sont en effet tassés, alors que la valeur moyenne des exportations a comparativement bien résisté. La détérioration "cycliquement normale" de la balance commerciale n'a donc pas pu se manifester. Celle-ci a même affiché un excédent qui a atteint CHF 3.2 milliards. D'un ordre de grandeur de CHF 24.8 milliards, l'excédent de la **balance des revenus** est, pour sa part, demeuré en deçà de son niveau le plus élevé enregistré en 1993 (CHF 27.5 milliards).

(c.f aussi: Le développement de l'économie mondiale et la situation conjoncturelle suisse)⁶⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.05.2004
ELIE BURGOS

Au mois de février, l'**UE** a annoncé unilatéralement et sans avertissement que les produits communautaires importés en Suisse seraient taxés s'ils étaient réexportés vers l'UE. La mesure devait s'appliquer à partir du 1er mars. La Suisse a immédiatement et vivement protesté (notamment tout d'abord par la voix du seco), signalant qu'une telle mesure représenterait une violation de l'Accord de libre-échange de 1972, qui prévoit la franchise totale tant pour les produits industriels de l'UE que de la Suisse. De nombreuses entreprises suisses ont également réagi à la nouvelle et ont fait part de leurs inquiétudes. Le seco a obtenu, quelques jours plus tard, que le nouveau régime douanier européen soit repoussé et réexaminé. Vers la mi-mai, l'UE est finalement revenue sur sa décision et a renoncé à la mesure sans condition. Une interpellation urgente Büttiker (prd, SO; 04.3021), déposée au Conseil des Etats lors de la session de printemps, demandait des **éclaircissements** au Conseil fédéral concernant la réintroduction de ce droit de douane sur les produits d'origine communautaire réexportés à partir du 1er mars. Au Conseil national, ce ne sont pas moins de trois interpellations urgentes qui ont été déposées presque simultanément à ce sujet au début du mois de mars: une du groupe UDC, une du groupe socialiste et une du groupe radical-libéral. Le gouvernement, très ferme sur cette question, a déclaré avoir demandé à l'UE de revenir sur sa position. Il en allait, selon lui, de millions de francs et de plusieurs milliers d'emplois.⁶¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.07.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Durant l'année sous revue, les **questions liées à la place financière suisse** ont eu une forte influence sur l'ensemble des relations bilatérales helvétiques. La Suisse a notamment essayé de bénéficier du déploiement des ressources diplomatiques du Luxembourg et de l'Autriche auprès de l'UE afin de ne pas figurer sur la liste des paradis fiscaux du G20, sans succès. De la sorte, les pressions internationales sur le secret bancaire ont poussé la Confédération à réviser un minimum de douze Conventions contre la double imposition (CDI) intégrant les standards de l'OCDE relatifs à la bonne gouvernance en matière de fiscalité de l'épargne.⁶²

Durant l'année sous revue, le parlement a adopté de nombreuses **conventions de double imposition** (CDI) intégrant les standards de l'OCDE relatifs à la bonne gouvernance en matière de fiscalité. Lors d'un traitement collectif des CDI, le parlement a modifié le projet du Conseil fédéral.⁶³

-
- 1) Communiqué de presse de l'OFEPF du 4.7.03; communiqué de presse de l'Office fédéral de la culture du 17.7.03; NZZ et LT, 22.1 et 5.6.03; NZZ, 27.1.03; LT et TA, 4.6.03; presse du 4.12.03.
 - 2) LT, 2.6.07; Lib., 20.6.07; LT, 3.10.07.
 - 3) TG, 24.4.09; SGT, 9.5.09.
 - 4) NZZ, 25.11.09; LT, 21. 23 et 25.11.09; Lib, 25.11.09.
 - 5) NQ, 12.2.98; 24 Heures, 27.4.98; TG, 27.8.98.
 - 6) FF, 2000, p. 1320 s.; 24h, 8.1.99.
 - 7) FF, 2000, p. 1319.; TG, 15.6.99.
 - 8) FF, 2000, p. 1316 ss.; LT, 28.5.99.31
 - 9) Lib., 28.6.00
 - 10) Lib., 29.1.04; LT, 30.1.04.
 - 11) LT, 28.5.09; Lib., 25.6.09.
 - 12) JdG, 1.2.91.
 - 13) JdG et SGT, 9.8.91.
 - 14) FF, 2000, p. 2357 ss., 2383 ss., 2431 ss., 3608 ss., 5107 ss., 5217 ss.; BO CE, 2000, p. 460, 459 s., 493; BO CN, 2000, p. 1109
 - 15) FF, 2001, p. 1563 ss. et 4415 ss.; BO CN, 2001, p. 768 et 1165; BO CE, 2001, p. 59 s., 242 et 595
 - 16) FF, 2002, p. 3991; BO CE, 2002, p. 680; BO CN, 2002, p. 1976; FF, 2002, p. 4874; BO CE, 2002, p. 681; BO CN, 2002, p. 1979; FF, 2002, p. 6498; BO CE, 2002, p. 1093; FF, 2002, p. 6552; BO CE, 2002, p. 1093; FF, 2002, p. 6524; BO CE, 2002, p. 1094.
 - 17) FF, 2005, p. 5011 ss.; BO CE, 2005, p. 894 s.
 - 18) FF, 2005, p. 3809 ss.; BO CE, 2005, p. 779 s.; BO CN, 2005, p. 1982 ss.
 - 19) TG, 2.6.07.
 - 20) Communiqué de presse du CF, 26.6.07.
 - 21) Communiqué de presse du CF, 26.10.07.
 - 22) Communiqué de presse du CF, 3.11.07.
 - 23) Communiqué de presse du CF, 11.12.07.
 - 24) LT, 23.5.08.
 - 25) NZZ, 30.7.08.
 - 26) LT, 5.3.09; Lib., 27.4, 30.4 et 25.9.09; LT, 10 et 11.11.09.
 - 27) LT, 26.5, 11.7, 16.7 et 6.11.09; NZZ, 28.3.09.
 - 28) Presse du 14.3 au 24.6.09
 - 29) FF, 2009, p. 1877 ss.; BO CE, 2009, p. 341; BO CN, 2009, p. 1717.
 - 30) LT, 20.8.09; LT, 29.4, 17.6 et 24.9.09.
 - 31) Presse des mois d'octobre et novembre; NZZ, 28.11.09; TA, 28.11.09.
 - 32) LT, 28.1.10.
 - 33) NZZ, 3.3.10; QJ, 6.3.10; LT et NZZ, 6.5.10.
 - 34) LT, 15.6.10.
 - 35) LT, 1, 2, 3, 9 et 25.2.10; presse du 1.3 au 27.3.10; TA, 19.10.10.
 - 36) NZZ, 23.10.10.
 - 37) AB NR, 2011, S. 706 ff. und 725; AB SR, 2011, S. 695 ff. und 703.
 - 38) AB NR, 2011, S. 706 ff., 721 ff. und 1293; AB SR, 2011, S. 695 ff., 700 und 712; BBl, 2011, S. 4951 ff.
 - 39) AB NR, 2011, S. 706 ff., 729 ff. und 1294; AB SR, 2011, S. 695 ff., 702 und 713; BBl, 2011, S. 4945 ff.
 - 40) Presse vom 25.8.11.
 - 41) AB SR, 2011, S. 1156 ff.; BBl, 2011, S. 7355 ff.
 - 42) AB SR, 2011, S. 1156 f.; BBl, 2011, S. 6923 ff.
 - 43) LT, 23.3. et 08.12.12.
 - 44) Communiqué du DFF du 25.9.13.
 - 45) Communiqué du SFI du 23.02.2015
 - 46) Communiqué du DFF du 10.07.2015
 - 47) Communiqué du DFF du 9.9.2015
 - 48) Communiqué du DFF du 09.09.2015
 - 49) FF, I, 1991, p.293ss.; Presse du 22.10.90.
 - 50) DP, 10.12.92.; Greminger (1992). La coopération suisse au développement en 1991. Entre l'Euphorie et la désillusion.
 - 51) Presse des 18.4 (OCDE), 31.5 et 2.9.97; QJ, 2.6.97.
 - 52) LT, 17.10.00
 - 53) FF, I, 1992, p.1035s.
 - 54) FF, I, 1992, p.1016ss.
 - 55) FF, I, 1993, p.312ss.
 - 56) Brodmann (1993). L'économie extérieure de la Suisse en 1992.; FF, I, 1993, p.312ss.
 - 57) Brodmann (1993). L'économie extérieure de la Suisse en 1993.; FF, I, 1994, p. 687 ss.
 - 58) Brodmann (1994). L'économie extérieure de la Suisse en 1994.; FF, II, 1995, p. 103 ss.
 - 59) Brodmann (1994). L'économie extérieure de la Suisse en 1994.; FF, II, 1995, p. 103 ss.
 - 60) Brodmann (1994). L'économie extérieure de la Suisse en 1994.; FF, II, 1995, p. 103 ss.; SNB, Rapport de gestion du 30.12.1994, p. 27 ss.
 - 61) BO CE, 2004, p. 113 ss.; BO CN, 2004, p. 341 ss.; LT et 24h, 20.2.04; LT et 24h, 25.2.04; presse du 13.5.04.
 - 62) Lib., 21.3.09; LT, 1.4 et 23.7.09.
 - 63) FF, 2010, p. 87 ss.; BO CE, 2010, p. 271 ss, 285 et 752; BO CN, 2010, p. 885 ss., 903 ss., 911 s. et 1162; LT, 1.2.10. Voir APS 2009, p. 59.